

## COMMISSION « ESPACE PUBLIC »

### Compte rendu de la réunion du 14 mars 2017

(21h – 23h00)

#### Présents :

- Mmes Arnoult M., Cattelan J., Chatelais C., Desangles MC.
- MM Boucher C., Cattelan A., Eard F., Queinnec Y, Ramaz A., Riviere J., Roussaud G., Vialonga S.

Excusés : Mme Panis F., CARRERE M., MM Da Benta J., Durand C., Meneghin L.

Secrétaire : Serge Vialonga.

#### Sujets à l'ordre du jour :

##### ▪ **Travaux récents et en cours :**

- Les travaux de restauration de la voirie ont été réalisés conformément au plan initial : le fond du lotissement de Nanbours, le chemin du Broc, le haut du chemin du Barou, le trottoir de long de la côte Fontaine Ste Germaine. Le bilan financier total est en cours de finalisation, si il y a un excédent, il sera affecté à la réalisation d'un trottoir entre la pharmacie et la maison des associations.
- Les fenêtres de la mairie ont été changées, hormis à la salle du Conseil.
- Au centre commercial, les quatre jardinières ont été minéralisées, après quelques tentatives infructueuses de plantations.
- Douze arbres ont été plantés par le Conseil Départemental le long de la piste cyclable parallèle au RD 94, au niveau de l'intersection avec la route de Revel.
- Les travaux de réfection du clocher de l'église ont démarré avec un peu de retard. Christian Boucher rappelle que le coût de ce chantier s'élève à 48000 €, avec un reste à charge pour la commune de 9700 €, déduction faite des différents financements obtenus. Le chantier durera environ douze semaines.

##### ▪ **Travaux en cours d'étude :**

- Dans le budget 2017, la commune propose d'inscrire les travaux suivants, pour lesquels des demandes de subventions ont déjà été établies :
- Restauration d'un pilier et le mur du pigeonnier, pour un coût total de 23000 €.
- Création d'une dalle au niveau de l'ancienne station d'épuration, où sont entreposés actuellement les déchets verts du village, et quelques gravats. Le coût du chantier est estimé à 29000 €. Il s'agira d'une dalle compartimentée afin de stocker les déchets verts, qui seront réduits en compost ou en paillage suivant leur nature. L'objectif étant de valoriser ces déchets, et mettre un terme à leur évacuation qui se révèle particulièrement coûteuse pour la collectivité (6000 € tous les deux ans).
- Réalisation de la seconde tranche des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Mise aux normes des toilettes de l'école élémentaire. Coût du chantier 10142 €.
- Réfection de la clôture de l'école maternelle. (pas de devis établi)
- Réfection partielle de la toiture de l'ancienne école louée par la commune. (dans ce cas précis la demande de subvention n'est pas recevable) Le coût de ce projet s'élève à 10142 € HT.

##### ▪ **Entretien des espaces communaux :**

- La commission entérine la proposition de classer en trois catégories les espaces verts entretenus sur la commune. CATEGORIE A : tonte régulière – CATEGORIE B : tonte intermédiaire hauteur de l'herbe limitée à 20 cms environ – CATEGORIE C : espaces peu fréquentés, tonte deux fois par an.
- (VOIR LE TABLEAU EN ANNEXE)
- Christian BOUCHER s'est renseigné sur les méthodes alternatives au désherbage chimique de la voirie. Plusieurs méthodes ont été présentées (thermique, vapeur, balayeuse désherbeuse). C'est ce dernier procédé qui a retenu l'attention de Monsieur Boucher. Une vidéo de démonstration est présentée à la commission. Cet appareil coûte 13000 €, une demande de subvention est possible si un plan de gestion est établi sur la commune, ce qui est le cas pour Auzielle.

La commission propose de rappeler aux Auziellois la nécessité de nettoyer la voirie située devant chez eux. Un acte éco-citoyen pour un quotidien à la fois plus responsable et plus économique pour la collectivité.

▪ **Questions diverses :**

- Monsieur Rivière alerte la commission sur l'état des deux piliers situés à l'entrée de l'ancien cimetière. Un des deux piliers penche particulièrement, et menace de s'écrouler. Il signale également la présence de deux regards dépourvus de couvercles au niveau de la maison des associations.
- Monsieur Vialonga signale la présence de plusieurs nids-de-poule, chemin de borde petite, après l'intersection avec la RD 2C.

Fin de la séance à 23 heures.

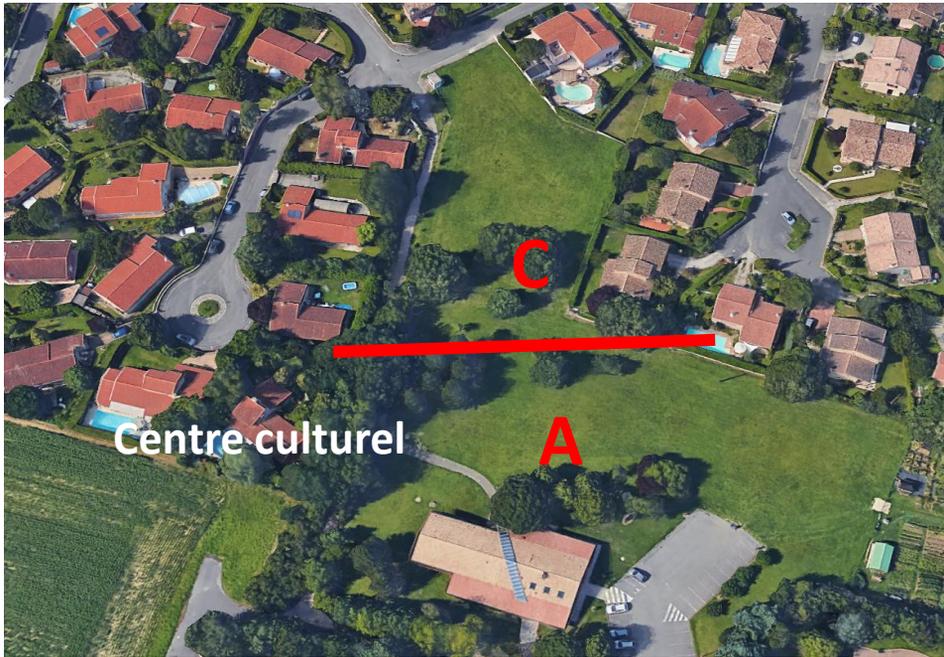
La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.

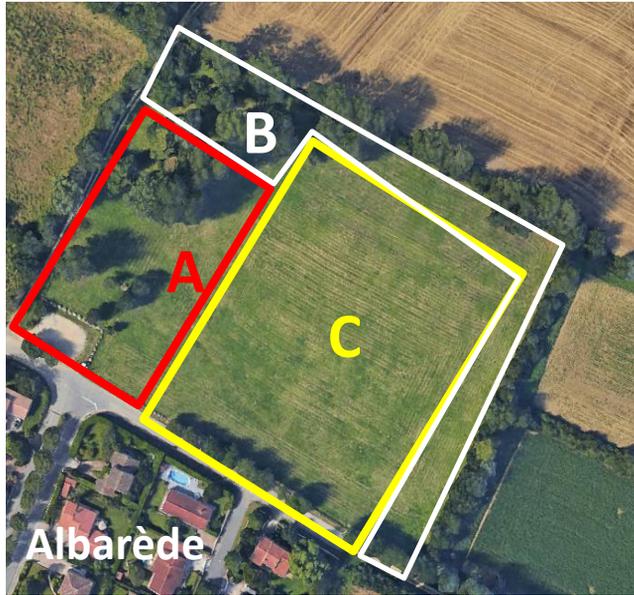
-----

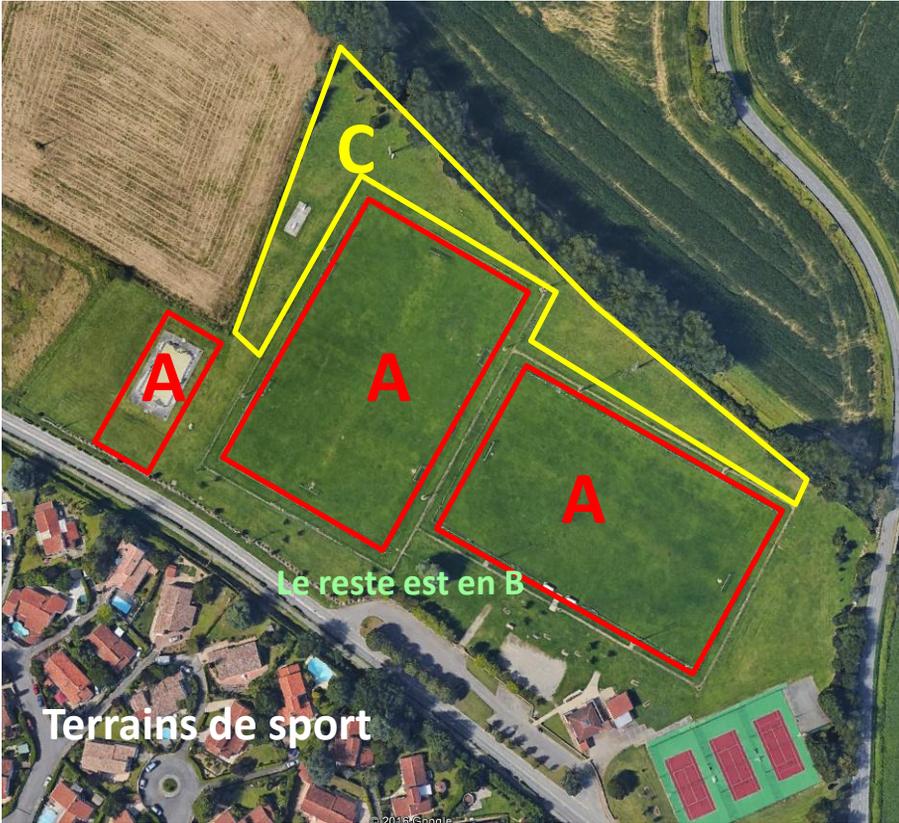
## Priorité et fréquence d'entretien des espaces communaux

	Epareuse	Tonte	Taille	Proposition
<b>Espaces verts</b>				
Terrains de foot		*		A
city stade		*		A
Nouveau cimetière: carré des Concessions		*		A
Mairie commerce ecoles		*	*	A
Ancien cimetière				A
Parc du Pigeonnier		*		A e t C vers le bas
Studio 7		*		A et C
Parc de l'Albarède	*	*		ABC
alentour des terrains de foot		*		B
Parking du nouveau cimetière		*	*	B
Placettes Nanbour		*		B
placette Albarède		*	*	B
Entre Lou cassé et Albarède		*		B
Hauts de Malfête		*		B
Chemin Borde petite vers Périole		*	*	B
Chemin de Jouclas à Périole	*			B
Nouveau cimetière: reste du terrain		*		B ou C
Bord de CD 94 et CD2c		*		B/C
skate parc		*		C
Arrière des 3A		*	*	C
Chemin des Cornouillers	*			C
Chemin de Borde petite	*			C
Chemin borde grande	*			C
Chemin du barou	*			C
Chemin de Périole	*			C
Chemin des écoliers	*			C
Chemin toulousain	*			C
Bordure des pistes cyclable CD2c et CD94	*		*	C
Chemin de Caoulet	*			Francis Eard
Le Broc		*		Francis Eard
<b>Voirie</b>				
Centre du village				
Nanbours				
Albarède				
Chemin de Caoulet				
Chemin de jouclas				

# Profils de tonte proposés







Terrains de sport

Le reste est en B

© 2013 Google